

PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Monument aux morts

Ancien cimetière de Cusset 69 100 VILLEURBANNE

Inscrit au titre des MH par arrêté du 13 mars 2019



1) Localisation

Le monument aux morts de Villeurbanne est situé dans l'ancien cimetière Cusset de Villeurbanne, à proximité du pôle funéraire public de la Métropole de Lyon. Le monument est érigé à l'angle sud-ouest du cimetière, au niveau du croisement du cours Emile Zola avec la rue du cimetière, et à proximité d'un carré militaire composé de 110 tombes.

2) Historique et description

L'édifice est l'œuvre du sculpteur Jean Chorel, et de l'architecte Louis-Eugène Lambert, tous deux lyonnais. Leur projet est proposé dans le cadre d'un concours organisé par le « Comité pour l'érection d'un monument aux morts à Villeurbanne », et l'édifice est inauguré le 11 novembre 1925. Le monument a connu de nombreux détracteurs avant sa réalisation à cause de la ressemblance hypothétique du personnage principal avec la Vierge. La sculpture a sans doute été entourée un temps d'un écriin de verdure, aujourd'hui disparu, ouvrant la vue sur des immeubles contemporains.

Le socle du monument est un monolithe en croix grecque à faible bras où est inscrite l'épithaphe suivante : « *Villeurbanne / A ses Morts / 1914 – 1918* », ainsi que les 1 728 noms de soldats villeurbannais décédés pendant le conflit. Ce socle repose lui-même sur un autre socle en U délimité par deux dés cubiques à couverture pyramidale surbaissée. La sculpture en ronde-bosse représente la Douleur qui tient à la main une couronne mortuaire, et présente sur sa poitrine le « V » de Villeurbanne. Réalisée dans le style « Art déco », la sculpture rappelle également le symbolisme. La Douleur est une laïcisation de l'image de la Vierge de miséricorde, bienveillante et consolatrice des humbles et des faibles symbolisés ici par des figures du deuil. Les drapés de la Douleur rappellent la scène de déploration du Christ

imaginée par Chorel pour la basilique de Fourvière. Quatre bornes octogonales entourant la sculpture commémorent les autres conflits du XX^e siècle, et forment un véritable ensemble avec la sculpture principale.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de PDA s'appuie sur les points suivants :

Au sein du cimetière, le monument aux morts est désaxé par rapport à la composition géométrale de l'ensemble, et n'entretient donc pas de lien important avec ses abords proches malgré sa situation d'alignement d'une voie secondaire arborée.

Les nécessités de gestion du site, la co-visibilité quasiment nulle générée par le monument et son caractère clos, ne présentent pas d'enjeux de protection des abords. En effet, l'éloignement des quelques repérages patrimoniaux (mur de clôture, orangerie, maison du gardien, grille d'entrée) ne justifie pas de les maintenir au sein du PDA, tout comme l'hétérogénéité des formes urbaines alentour, sans lien avec l'édifice.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Didier', is positioned above the name of the signatory.

Emmanuelle DIDIER

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES

MONUMENT AUX MORTS CUSSET

Ancien cimetière de Cusset

69 100 VILLEURBANNE

(Monument historique inscrit par arrêté du 13 mars 2019)

PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES



LEGENDE

Projets de PDA

Abords MH

Périmètres des 500 mètres

Périmètre MH

Immeubles classés ou inscrits

- En instance de classement
- Partiellement inscrit
- Inscrit
- Partiellement Inscrit-Classé
- Partiellement classé
- Classé
- Par défaut
- X Localisation du monument concerné

Direction régionale des affaires culturelles

unité départementale de l'architecture et du patrimoine

du Rhône et de la Métropole de Lyon

Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01
☎ : 04 72 26 59 70 ✉ : udap69@culture.gouv.fr